

Comment saisir les conflictualités dans le périurbain francilien ?

Didier Desponds

Les projets d'urbanisation provoquent différents types de conflits, selon l'ampleur du projet et sa localisation. Cet article propose de les catégoriser d'après l'opposition qui s'exprime, afin d'en mieux comprendre les ressorts.

Les espaces périurbains, en raison de leur position aux marges des grandes agglomérations, sont-ils confrontés à des formes spécifiques de conflictualité ? Avant de répondre à cette question, il est nécessaire de préciser la notion de conflit puis de situer ces conflits dans une perspective temporelle. Depuis les années 1950-1960, la croissance démographique des agglomérations et leurs besoins en terrains aménageables ont conduit à des choix de localisation se portant sur les espaces périurbains, rendant ces derniers particulièrement sensibles en matière de conflictualité. La seconde moitié du XX^e siècle offre ainsi de nombreux exemples de mutations foncières majeures, qu'il s'agisse de la réalisation de programmes d'urbanisation, de l'implantation de plateformes aéroportuaires, de lotissements pavillonnaires, de zones d'activité ou encore de nouveaux axes de transport. Ceci a parfois conduit à des formes de mobilisation plus ou moins intenses, ces projets d'aménagements modifiant les modes de vie des riverains. En parallèle, des tensions plus locales sont apparues, cristallisant des oppositions entre les pratiques de populations déjà établies et celles des nouveaux arrivants.

Le terrain étudié est celui de la couronne périurbaine de l'agglomération parisienne. Il est emblématique, par le poids de la métropole parisienne et la diversité des transformations ayant touché sa couronne périurbaine.

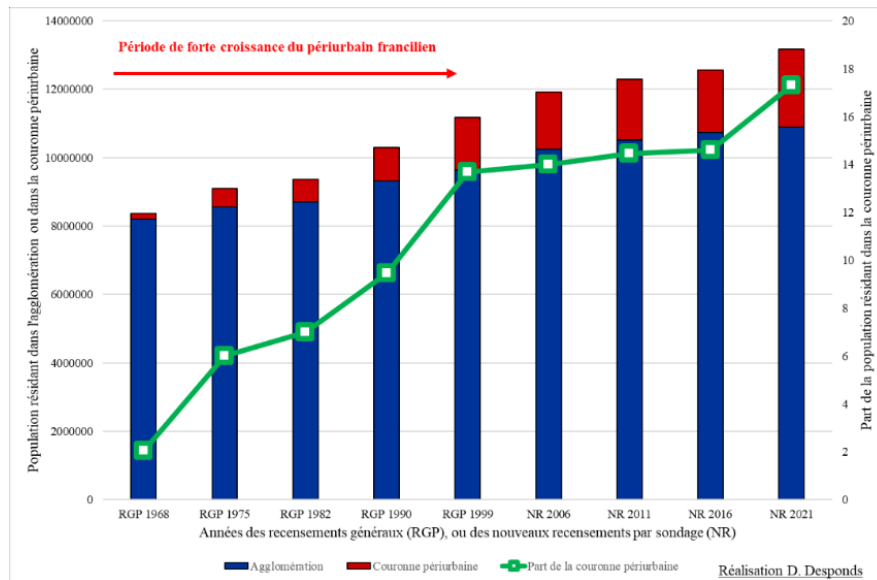
Au-delà de la diversité des acteurs et de la variété des motifs enclenchant la conflictualité, on peut distinguer deux grands types de conflictualités, respectivement qualifiées d'*horizontales* et de *verticales*. La mise en perspective temporelle montre quant à elle un glissement progressif des motifs de la conflictualité : de l'opposition frontale à une extension urbaine réputée incontrôlée jusqu'à la volonté de préserver un cadre de vie spécifique, dans ses dimensions à la fois paysagères et sociales.

Une dynamique francilienne propice aux conflictualités

La population de l'aire urbaine de Paris a fortement augmenté depuis les années 1970 (Bretagnolle 2015), qu'il s'agisse de l'agglomération proprement dite ou de l'ensemble de la couronne périurbaine (figure 1). Le développement des villes nouvelles a contribué à renforcer ce phénomène, celles-ci générant à leur tour leurs propres zones d'influence (Desponds et Auclair 2017) dans des espaces simultanément en cours de rurbanisation. Ces greffes urbaines ont constitué des exemples emblématiques de projets d'aménagement engagés au niveau étatique, sans concertation locale. Ils ont conduit à des formes de conflictualité résultant de l'accaparement du foncier agricole (tableau 1). De la même manière, l'implantation

d'infrastructures aéroportuaires (Subra 2014) a débouché sur ce qu'il nomme « conflit d'aménagement », le plus souvent vouées à l'échec compte tenu des rapports de force.

Figure 1. Évolution de la population résidant dans l'aire urbaine de Paris (agglomération et couronne périurbaine) entre 1968 et 2021



Réalisation : D. Desponds.

Conflictualités verticales et conflictualités horizontales

Les grands projets d'aménagement répondent à des logiques verticales : les décisions proviennent du niveau étatique, ou de projets d'investissements portés par de grandes entreprises. Les « conflits d'aménagement » analysés par Philippe Subra (2014, 2016) renvoient à ces derniers. Mais cette première forme de conflictualité ne doit pas faire oublier la multiplicité des conflits plus locaux, qui résultent de logiques plus horizontales (Desponds et Auclair 2016). Les conflictualités verticales tendent à opposer des riverains déjà installés et plus ou moins organisés à un aménageur/constructeur public ou privé, dont l'action modifiera en profondeur les cadres de la vie quotidienne. Les conflictualités horizontales, quant à elles, mettent aux prises des usagers concurrents de l'espace périurbain, à propos de pratiques considérées comme incompatibles entre elles. Elles résultent de désaccords entre des groupes d'habitants ou des élus locaux aux intérêts divergents, qui conduisent à diverses formes de mobilisations. Ces micro-conflits sont les plus fréquents, mais ils sont généralement ignorés par la presse nationale. Les appréhender nécessite par conséquent de recourir à la presse locale (Torre et Lefranc 2006).

Tableau 1. Exemples de conflictualités verticales (en gras) ou horizontales (en italique) : un croisement d'acteurs et de motifs

		Les habitants résidant initialement sur place	Les as (de environ de d patri
du conflit	Extension urbaine		Triangle et présence terres agricoles (2010-20 Mobilisa dizaine c environ
	Densification urbaine au sein du tissu existant	<i>Inquiétudes exprimées lors d'études qualitatives, ainsi dans le cas du Vexin français (Desponds 2025).</i>	
	Projets de construction de	<i>Pétition de riverains contre le projet de 55</i>	<i>Mobilisa construc. logement</i>

Réalisation : D. Desponds.

Exploitant cette mine d'informations, Ségolène Darly (2008) a mis en évidence quatre motifs principaux de conflits dans le périurbain francilien : ceux causés par les infrastructures (aéroports, routes, établissements publics, éoliennes), ceux causés par des sites industriels dangereux (déchets, carrières), ceux causés par l'urbanisme (POS, extension du bâti, zonages de patrimonialisation) et ceux causés par des troubles de voisinage (installation de caravanes, chasse, etc.). Les deux premières catégories peuvent être assimilées à des conflits verticaux, les

deux autres à des conflits horizontaux. L'exploitation de ce corpus¹ lui a également permis de mettre en évidence une fréquence plus élevée de conflits dans les Yvelines ou en Essonne, comparativement à la Seine-et-Marne et au Val-d'Oise, ce qui a conduit à identifier trois figures territoriales de la conflictualité : celle de territoires sous pression environnementale, celle de territoires à forte résistance identitaire et celle de territoires de conflictualité occasionnelle. Toutes renvoient aux modes de gouvernance et aux capacités de mobilisation des populations résidentes (tableau 1).

Dans une logique voisine, mais s'inscrivant dans une approche globale, les travaux de Joan Martinez Alier² (2002) ont débouché sur la mise en œuvre d'un *Atlas des luttes environnementales*, documenté à partir de 2011 et qui cherche à établir des liens entre économie, écologie et luttes sociales. Ce travail a mis en lumière le fait que les territoires où résident les populations les plus défavorisées sont souvent les plus affectés par la dégradation de l'environnement. Si les conflits enregistrés dans cet atlas sont souvent de forte intensité et suscitent des échos dans la presse nationale, ceux mis en lumière par Ségolène Darly se situent à des échelles plus locales et ne débouchent pas sur des impacts de même puissance.

Préservation sociale et attention au cadre de vie : de nouveaux motifs de conflictualité

Il peut paraître illusoire de procéder à un recensement exhaustif des types de conflits nés au sein des espaces périurbains franciliens. Le tableau 1 vise à proposer des exemples, en les classant selon un croisement entre motifs de leur déclenchement et acteurs impliqués.

Les conflits d'aménagement résultant des projets d'implantation d'infrastructures lourdes, par exemple l'extension de l'aéroport Paris-CDG³ ou, plus anciennement, des réalisations urbanistiques ambitieuses, telles que les villes nouvelles (Vadelorge 2014), peuvent paraître classiques. La question de la préservation du foncier agricole n'en demeure pas moins un sujet d'actualité, comme l'attestent les mobilisations contre l'artificialisation du Triangle de Gonesse (Le Roy 2019 ; Kokabi 2021 ; Tonnelat 2021).

Néanmoins, de nouveaux points de crispation apparaissent, qui s'inscrivent dans une volonté des populations résidentes de préserver un entre-soi social associé à la qualité du cadre de vie. Pour le premier aspect, ressort de façon récurrente la crainte d'implantation de logements sociaux⁴, perçus comme un risque de déstabilisation du tissu social (Desponds 2016 ; Fauconnier 2020). Cette inquiétude résulte du renforcement de l'implantation des catégories socialement aisées dans les espaces périurbains (Raymond 2005 ; Berger 2011 ; Charmes 2011). L'application de la loi SRU s'est fréquemment heurtée à des tentatives d'évitement de la part d'élus locaux sensibles aux arguments de leurs électeurs, comme l'a pointé Grégoire Fauconnier (2020) pour les Yvelines.

¹ Afin d'identifier ces motifs de conflit et leur intensité, Ségolène Darly a recouru aux articles du journal *Le Parisien* parus en 2005.

² Un atlas participatif a été lancé en 2011 par l'économiste espagnol Joan Martinez Alier de l'Institut des sciences et technologies environnementales de l'Université autonome de Barcelone (voir : <https://ejatlas.org/>). En 2024, il recensait plus de 4 000 conflits environnementaux, dont quatre-vingts en France. Dix thématiques sont traitées (énergies fossiles, biodiversité, gestion de l'eau, nucléaire, extraction minière, etc.). L'*Atlas des luttes environnementales* n'identifie que deux conflits concernant le périurbain francilien : celui du Triangle de Gonesse et celui résultant du nouveau terminal (T4) à Paris-CDG, abandonné en février 2021. Ils sont tous deux associés à la catégorie « Infrastructure and Built Environment ».

³ Pour les mobilisations contre le Terminal 4 de Paris-CDG, voir l'article de F. Bouaziz, « Tir de barrage : mobilisation contre le futur terminal 4 de Roissy-Charles-de-Gaulle », *Libération*, 2019.

⁴ Voir par exemple le cas de Parmain (dans le PNR du Vexin français), comme le signale *La Gazette du Val-d'Oise*, dans un article de R. Dameron, « Logement social : des habitants se mobilisent contre un projet immobilier à Parmain », 2023, « Logement social : des habitants se mobilisent contre un projet immobilier à Parmain ».

En parallèle de cette dimension socio-résidentielle, se développent de nombreux micro-conflits (Melé 2013) visant à préserver la qualité de vie. Ces derniers peuvent par exemple porter sur le refus de l'implantation d'éoliennes⁵ ou d'unités de méthanisation⁶. Sur ces deux points, les arguments s'appuient fréquemment sur les chartes des parcs naturels régionaux (PNR), perçues comme des garde-fous permettant de se préserver de transformations indésirables (Desponds 2013). Une sensibilité croissante semble en outre apparaître par rapport aux nuisances sonores liées au trafic aérien, que celles-ci résultent des flux liés aux plateformes majeures que constituent Paris-Orly et surtout Paris-CDG, mais aussi de façon moins intense, des petits aérodromes franciliens. La DIRAP (Défense des intérêts des riverains de l'aérodrome de Pontoise), association créée le 5 juillet 2001 qui s'engage contre les nuisances sonores liées à l'aviation civile de loisirs, joue sur ce point un rôle de vigie destiné à faire remonter les doléances des populations riveraines⁷. Ces actions peuvent être interprétées comme une tentative des habitants de préserver, voire de valoriser un « capital environnemental » (Beurain *et al.* 2017 ; Richard et Tommasi 2017). Des études approfondies s'appuyant sur une approche qualitative permettraient de savoir si celles-ci proviennent de ménages anciennement installés ou de nouveaux arrivants, de représentants des catégories aisées ou de catégories plus populaires.

Figure 2. Commune du Perchay (PNR du Vexin français) : fanions contre le projet de méthaniseur



Photo : D. Desponds, décembre 2025.

⁵ Sur la question des éoliennes dans le PNR du Vexin français, voir la position de l'Association des amis de la terre : <https://www.amisdelaterre.org/wp-content/uploads/2012/08/position-atvo-eoliennes-pnr-vexin-210512.pdf>.

⁶ Sur la question des unités de méthanisation, voir l'article d'H. Robert, « Dans le Val-d'Oise, la méthanisation avance malgré l'opposition des élus et des associations », *Les Échos*, 2022.

⁷ Pour les mobilisations contre les nuisances sonores des petits aérodromes, voir l'article de F. Cahen, « Nuisances aériennes : ils manifesteront contre les survols du Vexin », *La Gazette du Val-d'Oise*, 2023.

Figure 3. Commune du Breuil-Bois-Robert (Yvelines) : banderole contre le projet de LGV Paris-Normandie



Photo : D. Desponds, décembre 2025.

Les conflictualités permettent d'aborder localement les enjeux de l'urbanisation et de saisir la manière dont les groupes sociaux résidents s'organisent pour s'en défendre lorsqu'ils estiment que leurs intérêts sont menacés. Ceci suppose de prendre en compte les représentations qu'ils se font de leur territoire de vie, les moyens qu'ils déploient pour faire valoir leur position. Doivent être aussi pris en compte, les modes de régulation mis en œuvre pour résoudre le conflit, ce dernier s'inscrivant dans une temporalité plus ou moins longue selon des phases successives d'émergence, de tension, d'arbitrage, d'apaisement.

Passant d'une opposition frontale à des protestations plus feutrées qui défendent la qualité d'un cadre de vie, les conflits sont devenus plus locaux au fil du temps, révélant les rapports complexes et fluctuants que les sociétés entretiennent avec leurs espaces. En cela, ils méritent la plus grande attention. Il serait souhaitable, dans la continuité de l'*Atlas des luttes environnementales* (Martinez Alier 2014) de mettre en place des bases de données géoréférencées pour les recenser avec exactitude et permettre de les interroger selon différents axes (motifs, parties prenantes, évolution dans la durée, outils de mobilisation, recours juridiques, modalités de résolution, etc.). Un tel outil permettrait en outre d'identifier et de comparer de nouvelles formes de conflictualité.

Bibliographie

Beaurain, C., Rouaud, R. et Arnould, P. 2017. « Le capital environnemental : esquisse d'une notion pour la compréhension des dynamiques socio-environnementales », *Développement durable et Territoires*, vol. 8, n° 3.

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/11947>.

Berger, M. 2011. « La mobilité des ménages accélère le changement social en Île-de-France », *À la page. Insee Île-de-France*, n° 364, IAURIF. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1294040>.

Bretagnolle, A. 2015. « La naissance du périurbain comme catégorie statistique en France. Une perspective internationale », *L'Espace géographique*, vol. 44, n° 1, p. 18-37. URL : <https://shs.cairn.info/revue-espace-geographique-2015-1-page-18?lang=fr>.

- Charmes, É. 2011. *La Ville émietlée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris : PUF.
- Darly, S. 2008. « La spatialité des conflits d'usage au sein des zones périurbaines en Île-de-France : analyse empirique d'une modalité peu connue de la gouvernance des territoires », *Noroi*, n° 209, p. 127-146. URL : <https://journals.openedition.org/noroi/2691>.
- Desponds, D. 2013. « Les PNR périurbains d'Île-de-France : vitrines du développement durable ou (et) instruments de sélection sociale ? », in A.-H. Ba et J. Lombard (dir.), *Dynamiques de développement et enjeux de gouvernance territoriale. Espaces ruraux/espaces urbains*, Paris : L'Harmattan, p. 125-138.
- Desponds, D. 2016. « L'habitat social : objet de toutes les inquiétudes. Arguments et formes de mobilisation dans l'agglomération parisienne », in D. Desponds et E. Auclair (dir.), *La Ville conflictuelle. Oppositions – Tensions – Négociations*, Paris : Éditions du Manuscrit, p. 315-344.
- Desponds, D. 2025. « Les règles d'urbanisme comme vecteur de gentrification ? Clivages sociaux et appréhension des contraintes réglementaires dans le PNR du Vexin français », in F. Richard et G. Tommasi (dir.), *La Gentrification rurale en France. Pour interroger les inégalités socio-environnementales dans les campagnes*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 253-268.
- Desponds, D. et Auclair, E. 2017. « The New Towns around Paris forty years later: new dynamics centralities or suburbs facing risk of marginalization? », *Urban Studies*, vol. 54, n° 4, p. 862-877.
- Desponds, D. et Auclair, E. (dir.). 2016. *La Ville conflictuelle. Oppositions – Tensions – Négociations*, Paris : Éditions du Manuscrit.
- Fauconnier, G. 2020, « Construire des logements sociaux, un choix politique risqué », *Politique du logement.com*. URL : <https://politiquedulogement.com/2020/07/construire-des-logements-sociaux-un-choix-politique-risque/>.
- Le Roy, A. 2019. « Terres fertiles contre projet stérile : la lutte contre Europacity », *Métropolitiques*. URL : <https://metropolitiques.eu/Terres-fertiles-contre-projet-sterile-la-lutte-contre-EuropaCity.html>.
- Martinez Alier, J. 2014. *L'Écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Paris : Les petits matins. Parution initiale en espagnol en 2002.
- Melé, P. (dir.). 2013. *Conflits de proximité et dynamiques urbaines*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Raymond, S. 2005. « Des risques de marginalisation aux risques de gentrification : espaces ruraux convoités et inégalement accessibles », in S. Arlaud, Y. Jean et D. Royoux (dir.), *Rural-Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 235-249.
- Kokabi, A.-R. 2021. « Une décennie de lutte pour sauver les terres fertiles du triangle de Gonesse », *Reporterre*, URL : <https://reporterre.net/Une-decennie-de-lutte-pour-sauver-les-terres-fertiles-du-triangle-de-Gonesse>.
- Richard, F., Tommasi, G. et Saumon, G. 2017. « Le capital environnemental, nouvelle clé d'interprétation de la gentrification rurale ? », *Noroi*, n° 243, p. 89-110. URL : <https://journals.openedition.org/noroi/6106>.
- Subra, P. 2016. « L'analyse des conflits d'aménagement : enjeux, acteurs, modes d'actions, représentations », in P. Subra, *Géopolitique locale. Territoires, acteurs, conflits*, Paris : Armand Colin, p. 63-84.
- Subra, P. 2014 [2007]. *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Paris : Armand Colin, 2^e édition.

- Tonnelat, S. 2021. « Comment le Triangle de Gonesse devint une ZAD », *Métropolitiques*.
URL : <https://metropolitiques.eu/Comment-le-Triangle-de-Gonesse-devint-une-ZAD.html>.
- Torre, A. et Lefranc, C. 2006. « Les conflits dans les zones rurales et périurbaines. Premières analyses de la presse quotidienne régionale », *Espaces et Sociétés*, n° 124-125, p. 93-110.
URL : <https://shs.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2006-1-page-93?lang=fr>.
- Vadelorge, L. 2014. *Retour sur les villes nouvelles. Une histoire urbaine du XX^e siècle*, Saint-Étienne : Créaphis éditions.

Didier Desponds est professeur des universités en géographie urbaine et sociale, membre du laboratoire PLACES de CY Cergy Paris Université. Ses travaux portent sur les stratégies résidentielles des ménages, les dynamiques des marchés immobiliers et les micro-conflits urbains. Il dirige par ailleurs la collection « Devenirs urbains » aux éditions du Manuscrit : <https://lemanuscrit.fr/collections/devenirs-urbains/>.

Pour citer cet article :

Didier Desponds, « Comment saisir les conflictualités dans le périurbain francilien ? », *Métropolitiques*, 4 juin 2026.

URL : <https://metropolitiques.eu/Comment-saisir-les-conflictualites-dans-le-periurbain-francilien.html>.

DOI : <https://doi.org/10.56698/metropolitiques.2302>.